

4 – NOTE DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE

Contact : JeanPaul Lucchetta - jean-paul.lucchetta@csp.ecologie.gouv.fr

Les conséquences de la situation hydrologique sur l'écosystème aquatique sont les suivantes.

Sur l'habitat et la qualité de l'eau :

La fonctionnalité des grandes zones humides, habituellement favorables à la reproduction du brochet (marais de Lesches, Bassée) est compromise pour la troisième année consécutive. Il en est de même pour les mares forestières qui, malgré quelques épisodes pluvieux, n'offrent plus l'hospitalité aux invertébrés qui ont disparu.

Les faibles débits limitent la capacité d'autoépuration des rivières. Le lessivage et rinçage des surfaces couvertes apportent aux milieux aquatiques des polluants hydrocarburés et effluents ménagers qui ont provoqué des mortalités piscicoles (plan d'eau de Créteil).

Sur la végétation :

Si les phanérogames ont disparu plus tardivement à cause des faibles débits et des températures clémentes prolongées, les algues filamenteuses sont toujours présentes dans les cours d'eau à forte pression humaine. Une présence forte de cyanophycées est également observée en plan d'eau et sur l'Yerres aval.

Sur les peuplements piscicoles :

La reproduction des salmonidés ne paraît pas avoir été très bonne. Peu de géniteurs ont été observés sur les frayères résiduelles (réduction de la capacité d'accueil et difficulté d'accès).

Des investigations au moyen de pêches électriques dans le cadre du RHP pourront confirmer cette impression.

La reproduction du brochet paraît également compromise en raison de la disparition des zones répondant aux exigences de cette espèce.

Conclusion

Les très récentes précipitations ont apporté un peu d'humidité aux bassins versants, mais globalement la situation des milieux aquatiques reste préoccupante. Ils perdent peu à peu leur capacité de production (difficultés pour les géniteurs de se reproduire) et d'auto-épuration (difficulté de dilution des effluents)